

BÉNÉFICIAIRES DU RSA



LES CHANTIERS D'INSERTION

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Dispositif d'accompagnement dans l'emploi proposé aux personnes éloignées de l'emploi pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.



VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE DU RSA ?

LE DÉPARTEMENT VOUS ACCOMPAGNE

Entretien des espaces verts et espaces naturels, ressourcerie et recyclerie, confection et textile, numérique et communication, maraîchage, sauvegarde du patrimoine... les 80 chantiers d'insertion financés par le Département s'engagent sur des actions écoresponsables tout en permettant aux bénéficiaires de préparer leur projet professionnel.

Conçu comme une passerelle vers le monde du travail, cet accompagnement de longue durée permet de construire un projet professionnel et de renouer avec le monde de l'entreprise, de découvrir un métier et de développer les savoir-être et savoir-faire.

Le référent de parcours assure le lien entre le bénéficiaire et les professionnels en charge de l'accompagnement au sein du chantier.



VOUS SOUHAITEZ ÊTRE POSITIONNÉ SUR UN CHANTIER D'INSERTION ?

PARLEZ-EN À VOTRE RÉFÉRENT DE PARCOURS

Une fois recruté par un chantier d'insertion, vous allez :

- Vivre une expérience professionnelle pour reprendre contact avec le monde de l'entreprise,
- Signer un contrat de travail (contrat à durée déterminée d'insertion) d'une durée minimum de travail fixée à 20 heures par semaine* rémunéré à hauteur du SMIC,
*Variable sur tout ou partie de la période couverte par le contrat, sans dépasser 35 heures.
- Bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel adapté aux difficultés que vous pouvez rencontrer,
- Travailler à la construction d'un projet professionnel,
- Profiter de périodes de mises en situation professionnelle favorables à la (re) mobilisation,
- Vous former et vous qualifier pendant et après le chantier.

D'une durée de 4 à 24 mois, l'accompagnement est à la fois individuel et collectif, technique et professionnel afin de dynamiser le retour pérenne ou durable à l'emploi.



Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter :
<https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr>, la plateforme dédiée à l'IAE

[www.departement13.fr/nos services/](http://www.departement13.fr/nos-services/) être bénéficiaire du RSA.

Vous pouvez demander conseil à votre référent de parcours ou vous rapprocher de votre pôle d'insertion.

Pôle d'insertion des 1^{er}, 5^e, 6^e, 7^e arrondissements

21 rue des Vertus 13005 Marseille // Tél. : 04 13 31 73 13

Pôle d'insertion des 2^e, 3^e arrondissements

18 rue Fauchier 13002 Marseille // Tél. : 04 13 31 73 13

Pôle d'insertion des 4^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e arrondissements

250 boulevard Mireille Lauze 13010 Marseille // Tél. : 04 13 31 81 80

Pôle d'insertion des 13^e, 14^e arrondissements

Déménagement provisoire : 2 rue Mazenod 13002 // Tél. : 04 13 31 61 36

Pôle d'insertion des 15^e, 16^e arrondissements

43 avenue de la Viste 13015 Marseille // Tél. : 04 13 31 63 03

Pôle d'insertion d'Aix - Gardanne

8 rue du Château de l'Horloge 13090 Aix-en-Provence // Tél. : 04 13 31 60 88

Pôle d'insertion d'Arles

4 rue de la Paix 13200 Arles // Tél. : 04 13 31 78 65

Pôle d'insertion d'Aubagne - La Ciotat

Immeuble la sarriette - 55, allée des Faïenciers 13400 Aubagne // Tél. : 04 13 31 05 63

Pôle d'insertion d'Istres - Martigues - Marignane - Vitrolles

1 rue du Fer à Cheval 13800 Istres // Tél. : 04 13 31 50 00

Rue du Stade 13700 Marignane // Tél. : 04 13 31 91 50

Pôle d'insertion Salon-Berre

92 boulevard Frédéric-Mistral 13300 Salon-de-Provence // Tél. : 04 13 31 66 99

